

Les Ecrehous Code de Conduite

Publié par Ports of Jersey

Les Ecrehous est un environnement marin unique protégée en vertu de la Convention de Ramsar. Le nombre croissant de visiteurs menace cet environnement, et afin d'en minimiser l'impact, tous nos visiteurs sont poliment priés de respecter ce code de conduite.

La Fauna et la Flore

Veuillez respecter la flore et la faune locales à tout instant.

- Tout au long de l'année une diversité d'oiseaux niche sur le récif et de nombreuses espèces migratrices y atterrissent pour se reposer. Veuillez garder à ne pas perturber (y compris en utilisant des drones) et à rester à bonne distance des sites de nidification, dont certains sont délimités par un cordage, surtout à partir du 1er Janvier to 31 Juillet, la principale saison de nidification.
- Les visites des colonies de phoques au bord du récif doivent être maintenues au minimum. Les bateaux doivent approcher lentement, pas trop près, et garder leurs passagers aussi silencieux que possible pour éviter de déranger les phoques plus que nécessaire.
- Ne nourrissez et ne toucher pas les animaux.

Sanitaires

Il n'y a pas de toilettes publiques sur Les Ecrehous. Si besoin s'en fait sentir, veuillez choisir un endroit discret en dessous de la marque de la mi-marée. Si votre visite est prolongée, veuillez apporter de l'équipement approprié.

Déchets, Barbecues

Veuillez emporter tous vos déchets avec vous, y compris les barbecues jetables. Si un barbecue est enlevé encore chaud, la zone sur laquelle il était assis devrait être aspergé d'eau froide ou recouvert de pierres froides pour protéger les personnes ayant les pieds nus.

Vie privée des Résidents

Les maisons sont toutes des propriétés privées. Veuillez, s'il vous plaît, respecter les propriétés des résidents ainsi que leur vie privée.

Sécurité

Les courants de marée dans les Ecrehous sont très forts. Veuillez constamment garder ceci à l'esprit lors de baignades, de débarquement ou de réembarquement, et en particulier lorsque le banc de galets entre La Marmotiere et Le Blianq Ile est couvert.

Méfiez-vous des dangers de la marée montante et assurez-vous de ne pas vous retrouver isolé sur un rocher immergé.

Vitesse

Les limitations de vitesse sont énoncées dans le règlement Jersey Harbours' General Direction No 2. Les navigateurs sont invités à montrer de la considération lors du passage d'autres bateaux dans la zone de mouillage pour éviter un sillage excessif.

Amarres

À l'exception de celles marquées 'States (Impots) Visitors' Mooring', toutes les amarres des Ecrehous sont de propriété privée. Elles sont posées et entretenues pour des bateaux de tailles assorties. Les visiteurs doivent éviter de les utiliser autant que possible. Si vous utilisez une de ces amarres, vous devez vous en retirer rapidement et avec courtoisie dès l'arrivée du propriétaire. Les amarres ne doivent pas être utilisées par plus d'un bateau à la fois, sauf avec la permission du propriétaire.

Pêche

En penchant aux Ecrehous veuillez respecter les règlements de pêche de Jersey. En particulier, l'utilisation de casiers à corde flottante dans les approches n'est pas autorisé (Jersey Harbours General Direction No 8).

Animaux

Suivant les lois de Jersey contre la rage, les animaux arrivant de France ne peuvent atterrir aux Ecrehous.

Merci d'avoir lu et adhéré à ce code de conduite. Profitez de votre séjour à ce récif unique.



PORT OF
JERSEY



JERSEY
COASTGUARD



JERSEY
MARINAS